



**Conseil économique
et social**

Distr.
GÉNÉRALE

ECE/MP.PP/WG.1/2005/1
19 novembre 2004

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

Réunion des Parties à la Convention sur l'accès à l'information,
la participation du public au processus décisionnel et l'accès
à la justice en matière d'environnement

Groupe de travail des Parties à la Convention
(Quatrième réunion, Genève, 1^{er}-4 février 2005)

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE DE LA RÉUNION

qui se tiendra au Palais des Nations, à Genève
et s'ouvrira le mardi 1^{er} février 2005, à 10 heures¹

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. État d'avancement des procédures de ratification de la Convention et du Protocole sur les registres des rejets et transferts de polluants (RRTP).

¹ De nouvelles procédures d'accréditation applicables aux membres de toutes les délégations participant à des réunions au Palais des Nations ont été mises en place. Ceux-ci sont donc priés de remplir le bulletin d'inscription joint qu'ils peuvent également se procurer sur le site Internet de la Convention d'Aarhus (<http://www.unece.org/env/pp/wgp.htm>) et de le retourner ensuite au secrétariat de la Convention d'Aarhus **deux semaines au plus tard avant la réunion** soit par télécopie (+41 22 917 01 07), soit par courrier électronique à l'adresse suivante: public.participation@unece.org. Avant la réunion, les membres des délégations sont priés de se présenter au Groupe des cartes d'identité, Section de la sécurité et de la sûreté de l'ONUG, Villa les Feuillantines, 13 avenue de la Paix (voir le plan ci-joint) pour y retirer leur plaquette d'identité. En cas de difficultés, veuillez prendre contact par téléphone avec le secrétariat de la Convention d'Aarhus au numéro +41 917 42 26 ou 917 15 02.

3. Préparatifs de la deuxième réunion ordinaire des Parties:
 - a) Questions d'organisation;
 - b) Projet d'ordre du jour et liste des documents;
 - c) Phase de haut niveau.
4. Déclaration d'Almaty.
5. Registres des rejets et transferts de polluants.
6. Organismes génétiquement modifiés.
7. Accès à la justice.
8. Outils d'information électroniques.
9. Mécanisme d'examen du respect des dispositions.
10. Système de présentation des rapports.
11. Participation du public aux travaux des instances internationales.
12. Participation du public à la prise de décisions stratégiques.
13. État des contributions et des dépenses en 2003 et 2004.
14. Programme de travail pour 2006-2008 et planification stratégique à long terme.
15. Adhésion à la Convention d'États qui ne sont pas membres de la CEE.
16. Questions diverses.

NOTES EXPLICATIVES

Point 1 Adoption de l'ordre du jour

Le Groupe de travail des Parties est invité à adopter l'ordre du jour exposé dans le présent document.

Point 2 État d'avancement des procédures de ratification de la Convention et du Protocole sur les registres des rejets et transferts de polluants (RRTP)

Le secrétariat fera le point de l'état d'avancement des procédures de ratification de la Convention et du Protocole sur les registres des rejets et transferts de polluants (RRTP). Les délégations seront invitées à signaler tout fait récent ou escompté concernant la ratification de la Convention et du Protocole dans leur pays. En particulier, les Signataires et les autres États qui ne sont pas encore Parties à la Convention seront invités à indiquer s'ils pensent devenir Parties d'ici la date à laquelle se tiendra la deuxième réunion des Parties.

Point 3 Préparatifs de la deuxième réunion ordinaire des Parties

a) Le représentant du Kazakhstan et le secrétariat informeront le Groupe de travail de l'état d'avancement des préparatifs, et notamment des questions de procédure, de la deuxième réunion ordinaire des Parties (Almaty, Kazakhstan, 25-27 mai 2005, ECE/MP.PP/WG.1/2005/3/Add.1). Le Groupe de travail est appelé à examiner les informations communiquées dans le document de référence et à décider des nouvelles mesures à prendre dans le cadre du processus préparatoire.

b) Le Groupe de travail reviendra sur le projet d'ordre du jour annoté, comprenant une liste de documents, pour la deuxième réunion ordinaire des Parties en se fondant sur le document ECE/MP.PP/WG.1/2005/3.

c) Le Bureau donnera au Groupe de travail des Parties des renseignements complémentaires sur l'organisation de la phase ministérielle, et notamment sur les thèmes qui seront abordés.

Point 4 Déclaration d'Almaty

Le Groupe de travail sera invité à formuler un projet de déclaration ministérielle, sur la base d'un document établi par le Bureau (ECE/MP.PP/WG.1/2005/4).

Point 5 Registres des rejets et transferts de polluants

Le secrétariat fera rapport sur les faits nouveaux les plus récents intéressants le Protocole sur les RRTP. Le Groupe de travail est censé examiner l'état d'avancement de la mise en œuvre du Protocole, en particulier des préparatifs de la deuxième réunion du Groupe de travail sur les RRTP, et la manière dont la question pourrait être abordée lors de la deuxième réunion ordinaire des Parties.

Point 6 Organismes génétiquement modifiés

M. Helmut Gaugitsch (Autriche), Président du Groupe de travail des organismes génétiquement modifiés, présentera le rapport de la quatrième et dernière réunion, (18-20 octobre 2004), la liste des formules juridiquement contraignantes envisageables pour développer l'application de la Convention à certaines activités concernant les OGM, qui est annexée et un projet de décision élaboré à l'intention de la réunion des Parties (voir MP.PP/AC.2/2004/4 et Add.1). Le Groupe de travail des Parties sera invité à prendre note des progrès accomplis et à adopter toutes autres mesures qui s'imposent pour permettre à la deuxième réunion des Parties de prendre une décision sur la question.

Point 7 Accès à la justice

M. Marc Pallemmaerts (Belgique), Président de l'Équipe spéciale, rappellera au Groupe de travail des Parties les résultats des travaux de l'Équipe spéciale de l'accès à la justice et les débats ultérieurs lors de la troisième réunion du Groupe de travail et en particulier le rapport de la troisième réunion de l'Équipe spéciale, le projet de décision sur l'accès à la justice et la variante de section V du projet de décision proposé à la troisième réunion du Groupe de travail (ECE/MP.PP/WG.1/2005/5 et Add.1 et ECE/MP.PP/WG.1/2005/6). Le Groupe de travail sera invité à décider des autres mesures à prendre en vue de formuler un projet de décision qui serait adopté à la deuxième réunion des Parties.

Point 8 Outils d'information électroniques

Le Groupe de travail sera invité à prendre les mesures voulues pour élaborer un projet de décision qui serait adopté lors de la deuxième réunion des Parties, sur la base de la variante proposée à sa troisième réunion (ECE/MP.PP/WG.1/2005/7).

Point 9 Mécanisme d'examen du respect des dispositions

Le secrétariat rendra compte des activités du Comité d'examen du respect des dispositions et en particulier des résultats de sa sixième réunion (15-17 décembre 2004, MP.PP/C.1/2004/8). Il sera appelé à prendre note du résultat des travaux du Comité et à examiner les éléments susceptibles d'être inclus dans le projet de décision sur la question qui sera établi par le Bureau, pour examen par le Groupe de travail des Parties à sa cinquième réunion.

Point 10 Système de présentation des rapports

Le secrétariat rendra compte de la situation de l'élaboration des rapports nationaux et des progrès accomplis dans l'établissement du rapport de synthèse. Le Groupe de travail sera amené à étudier les expériences acquises par les pays dans la préparation de rapports et à décider s'il existe des questions relatives à l'application de la décision I/8 qu'il convient de faire ressortir lors de la deuxième réunion ordinaire des Parties, comme la question de l'établissement d'autres rapports. Il pourra aussi débattre des modalités à adopter pour traiter des conclusions du rapport de synthèse lors de la poursuite du processus préparatoire et lors de la deuxième réunion ordinaire des Parties.

Point 11 Participation du public aux travaux des instances internationales

M. Attila Tanzi (Italie), Président du groupe spécial d'experts de la participation du public aux travaux des instances internationales, rendra compte des résultats de la deuxième réunion (8-10 novembre 2004). Il devrait aussi présenter le projet de lignes directrices sur la question établi par le Groupe d'experts (MP.PP/WG.1/2005/8 et Add.1). Le Groupe de travail sera invité à examiner le projet de décision et le projet de lignes directrices, à les modifier autant que de besoin et à les transmettre pour examen et adoption éventuelle par la réunion des Parties.

Point 12 Participation du public à la prise de décisions stratégiques

Le Groupe de travail étudiera les préparatifs d'un atelier sur la participation du public à la prise de décisions stratégiques, qui sera organisé conjointement par les organes compétents de la Convention d'Espoo et de son Protocole relatif à l'évaluation stratégique environnementale.

Point 13 Bilan des contributions et des dépenses en 2003 et 2004

Le secrétariat présentera un document sur les contributions financières reçues et les dépenses engagées pour la mise en œuvre du programme de travail en 2003 et 2004 (ECE/MP.PP/WG.1/2005/9). Le Groupe de travail sera invité à prendre note de ce document et à étudier ses incidences sur la poursuite de la mise en œuvre du programme de travail pour 2004-2005. Les délégations seront priées de fournir de nouveaux renseignements sur les contributions financières destinées à l'exécution du programme de travail en 2005.

Point 14 Programme de travail pour 2006-2008 et planification stratégique à long terme.

Le Groupe de travail abordera des projets de décisions relatives au programme de travail pour 2006-2008 (ECE/MP.PP/WG.1/2005/10) et à la planification stratégique à long terme (MP.PP/WG.1/2005/11), compte tenu des amendements approuvés ou proposés à la troisième réunion. Il sera invité à les examiner, à les modifier le cas échéant et à les transmettre pour examen et adoption éventuelle par la réunion des Parties.

Point 15 Adhésion à la Convention d'États qui ne sont pas membres de la CEE

Le Groupe de travail étudiera et, le cas échéant, modifiera, un projet de décision sur l'adhésion à la Convention d'États qui ne sont pas membres de la CEE et la promotion des principes de la Convention dans d'autres régions, voire à l'échelle mondiale (ECE/MP.PP/WG.1/2005/12).

Point 16 Questions diverses

Les délégations qui souhaitent proposer l'examen de questions au titre de ce point sont priées d'en informer le secrétariat dans les meilleurs délais.



UNITED NATIONS OFFICE AT GENEVA

Please return this form by 17 January 2005 to
Ms. Andrea Hegedus by fax +41 22 917 0107 or by e-mail to
andrea.hegedus@unece.org and public.participation@unece.org
PLEASE BRING THIS ORIGINAL WITH YOU TO GENEVA.

Please fill in by typing & print

Date :

Title of the Conference

4th meeting of the Working Group of the Parties to the Aarhus Convention (1-4 February 2005)

Delegation/Participant of Country, Organization or Agency

Participant

Family Name

First Name

Mr. ☐

Mrs. ☐

Ms. ☐

Date of Birth (Day/Month/Year)

Participation Category

Head of Delegation ☐

Observer Organization ☐

Participating From / Until

Delegation Member ☐

NGO (ECOSOC Accred.) ☐

From

Observer Country ☐

Other (Please Specify Below) ☐

Until

Do you have a badge issued as a mission diplomat or employee, NGO card issued in Geneva or a long-duration conference badge issued at Geneva. If so, PLEASE TICK HERE

Document Language Preference

English ☐

French ☐

Other

Origin of Identity Document

Passport or ID Number

Valid Until

Official Telephone N°.

Official Fax N°.

Official Occupation

Permanent Official Address

Address in Geneva

Email Address

On Issue of ID Card

Participant Signature

Date

Participant photograph if form is sent in advance of the conference date.

Please PRINT your name on the reverse side of the photograph

PLEASE NOTE
ONLY CERTAIN
CONFERENCES
REQUIRE A PHOTO.
IF YOU ARE NOT
ASKED TO PROVIDE
ONE BY THE
CONFERENCE STAFF
YOUR CONFERENCE
IS NON PHOTO

Security Use Only

Card N°. Issued

Initials, UN Official

Security Identification Section

Open 8 a.m. to 5 p.m. non-stop

